

Budget rectificatif 2/2006: budgétisation de l'excédent de l'exercice budgétaire 2005

2006/2098(BUD) - 18/05/2006 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif 2/2006.

ACTE LÉGISLATIF : 2006/465/CE, Euratom.

CONTENU : Le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 2/2006 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 18 mai 2006 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif vise à budgétiser l'excédent de l'exercice budgétaire 2005 pour un montant global de **2,41 milliards EUR**.